



Les politiques publiques liées au projet

« The arts of difference »

- *La politique d'appropriation sociale des technologies d'information et de communication (TIC) de la ville de Brest*
- *La politique éducative de la ville de Brest*



Juin 2011



Ce(tte) oeuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 2.0 France](#).

LES POLITIQUES PUBLIQUES LIEES AU PROJET « THE ARTS OF DIFFERENCE »

- *La politique d'appropriation sociale des technologies d'information et de communication (TIC) de la ville de Brest*
- *La politique éducative de la ville de Brest*

Dans le cadre du projet « Arts of difference », la ville de Brest et ses partenaires ont mis en partage leurs compétences en matière d'utilisation d'Internet et du multimédia dans un objectif d'amélioration du vivre ensemble.

Depuis 1995 la ville de Brest conduit une politique publique visant à l'appropriation sociale des TIC. Elle répond à des enjeux de cohésion sociale et territoriale. Elle se traduit par le développement d'un contexte favorable à l'émergence de dynamique d'acteurs et de projets innovants s'adressant au plus grand nombre. C'est dans ce cadre qu'elle soutient l'association des webtrotteurs impliquée dans ce projet comenius regio ainsi que les nombreuses associations formant le réseau des usages de l'internet et du multimédia sur Brest.

Cette politique est reconnue sur l'ensemble du territoire français pour sa singularité et pour son caractère innovant. La ville de Brest est perçue comme avant-gardiste par la finalité de sa politique et les moyens mis en œuvre pour la concrétiser. Ceci a pour effet de créer une réelle dynamique locale : de nombreux projets et initiatives portés par des acteurs de différents horizons (social, culturel, éducatifs, socioculturel, artistique...), une mutualisation des moyens et des coopérations entre acteurs.

Dans le cadre du projet, il nous a semblé essentiel de mettre en partage avec nos partenaires italiens, cette expérience originale brestoïse, la politique d'appropriation sociale des TIC, les actions de la Ville de Brest ainsi que les initiatives ayant bénéficié du soutien de la collectivité territoriale.

En complément et en comparaison avec le contexte napolitain, nous avons également choisi de présenter la politique éducative de Brest, qui se singularise par l'existence d'un réseau d'acteurs qui assure la coordination de l'ensemble des actions éducatives sur le territoire.

Ce document comprend donc deux parties, l'une sur la politique d'appropriation sociale des TIC et l'autre sur la politique éducative de la ville de Brest.



LA POLITIQUE D'APPROPRIATION SOCIALE D'INTERNET ET DU MULTIMEDIA DE LA VILLE DE BREST

PROJET 2008/2014

Une réponse à des enjeux de cohésion sociale et de solidarité territoriale

Cette politique s'inscrit dans la continuité des deux mandats précédents en prenant en compte :

- l'écart qui s'est creusé entre les natifs du numérique, les usagers du multimédia et la moitié de la population éloignée de ces outils et,
- la place prise aujourd'hui par internet et le multimédia dans la société.

C'est ainsi que, par exemple, plus de la moitié des projets soutenus chaque année à l'appel à projets multimédia relève de la politique de la ville et que dans le champ de l'insertion, dans les quartiers d'habitat social, le numérique devient pour les acteurs sociaux un outil de reconquête de l'estime de soi. Mais grâce aux réseaux qui se sont constitués, à la dynamique participative, Brest est aussi aujourd'hui une ville d'innovation (wiki-brest, médiablog coopératif, écrit public, logiciel libre...) qui se développe avec la disponibilité des outils collaboratifs du web2.0.

Les étapes de cette politique publique d'appropriation sociale de l'internet et du multimédia

- **Favoriser l'équité d'accès à Internet via les Points d'Accès Publics à Internet**

Dès 1997, la Ville engage une politique à la fois volontariste (prise en compte des inégalités réelles) et progressive (en accompagnement des acteurs au fur et à mesure de leur implication) pour favoriser une équité d'accès aux usages d'internet sur le territoire. Cette politique répond à des enjeux de cohésion sociale et de solidarité territoriale. Ainsi, sont initiés les points d'accès publics à Internet (PAPI) dans les quartiers dans des associations, les équipements de quartiers, les bibliothèques et mairies de quartiers. Caractérisé par la proximité, la gratuité des services et l'accompagnement des usagers dans les lieux ordinaires qu'ils fréquentent, au rythme de dix nouveaux papis par an, un réseau unique en France de près de 100 lieux d'accès publics maille aujourd'hui la ville.



- **Développer la production et la coproduction de contenus par les habitants**

Puis, vinrent les temps de la production et de la co-production de contenu multimédia qui ont permis aux habitants, notamment les plus éloignés de l'Internet et du multimédia, de passer progressivement d'un statut d'utilisateur à celui de contributeur, d'auteur du web. En s'appuyant sur des dizaines d'ateliers, un travail en réseau des acteurs, plusieurs dispositifs et initiatives ont permis un travail de fond sur l'appropriation des outils en partenariat avec le laboratoire scientifique Marsouin travaillant sur l'analyse des usages qui éclaire l'innovation d'usages et aide la décision publique.

Aujourd'hui,

- **la singularité de son dispositif d'accès accompagné** à l'Internet et au multimédia, appuyé sur les lieux ordinaires et non sur des espaces spécifiques,
- la place consacrée aux habitants pour développer **l'expression multimédia facteur de lien social, de valorisation des personnes et de reconquête de l'estime de soi**,
- **l'innovation d'usages sur la ville et le pays de Brest avec les projets**
 - du **CD de logiciels libres Bureau libre** (plus de 300 000 CD diffusés notamment à tous les étudiants de Bretagne),
 - du **médiablog** (plus de 60 canaux multimédia webradios, webTV... hébergés) et,
 - de **wiki-brest**, plateforme collaborative d'écriture sur l'histoire, la mémoire, le vivre ensemble (150 000 pages vues par mois, plus de 2000 articles publiés et 900 contributeurs) soutenus par la région,

font de Brest une ville reconnue et référente au niveau régional, national et francophone dans le domaine des usages des Technologies de l'Information et de la Communication.

La rencontre bi-annuelle du **Forum des usages coopératifs** qui rassemble 400 porteurs de projets dont la moitié hors de Bretagne, l'impact du **magazine hebdomadaire électronique « @-brest »** (1100 abonnés, 2500 visiteurs uniques par jour) et les dizaines d'invitations annuelles témoignent de cette reconnaissance.

Si les outils multimédia, la téléphonie mobile, la télévision numérique se sont diffusés dans les différents groupes sociaux, il n'en est pas de même des cultures numériques liées à l'écrit et à l'écran informatique. **Malgré une progression régulière du nombre de connectés, aujourd'hui près de la moitié de la population n'a encore ni accès, ni un usage régulier des services de l'Internet à domicile ou au travail.** Au fur et à mesure de l'élargissement de la place d'internet dans la société pour l'accès à la culture, à l'emploi, pour l'éducation, les loisirs, **les écarts se creusent entre ceux qui utilisent la technologie et ceux qui en sont éloignés.**



Une politique selon 5 axes structurants

La ville entend poursuivre ses efforts pour favoriser une **appropriation sociale des outils numériques par tous dans une démarche participative qui relie et donne à voir**, appuyée sur un **travail en réseau des acteurs** autour de 5 axes structurants :

1. **Accompagner l'expression multimédia dans la ville, pour un mieux vivre ensemble**
 - soutenir les initiatives de radio, de web reportage, de musique où s'impliquent notamment de nombreux jeunes
 - soutenir les journaux de quartiers et les accompagner dans l'usage des outils d'internet : magazines web de quartier, mémoire et vivre ensemble sur Wiki Brest,...
 - proposer, monter, accompagner des projets d'expression qui valorisent les personnes, les territoires et favorisent le partage de la mémoire collective
2. **Favoriser un accès accompagné à l'Internet dans les quartiers populaires**
 - soutenir les projets d'usages dans les quartiers populaires au rythme des porteurs de projets à l'image d'« Internet de quartier à Kérourien »
 - élargir les missions des lieux d'accès publics autour de l'accès aux services publics et d'ateliers de formations (B2I adulte).
 - en lien avec BMO et la politique d'aménagement numérique du territoire, favoriser la diffusion accompagnée de l'Internet mutualisé à bas coût dans l'habitat social.
3. **Développer l'usage des outils numériques comme facteur de lien social et de reconquête de l'estime de soi**
 - accompagner les projets touchant des publics socialement défavorisés en médiation avec les acteurs sociaux,
 - favoriser une mise en réseau et former les acteurs de l'insertion, de l'éducation populaire et des associations aux usages de médiation des outils numériques.
4. **Développer et accompagner les usages innovants** qui contribuent à une culture du vivre ensemble, à une identité culturelle partagée et favorisent les solidarités
 - prolonger les projets innovants du médiablog, de wiki-Brest
 - développer la mutualisation et l'élargissement de l'accès aux savoirs et cultures numériques autour du libre et des contenus ouverts
 - expérimenter des outils, des usages en cours de développement (la ruche web social territorial)
5. **Soutenir le développement de projets sur le pays de Brest** dans le cadre du financement du contrat de pays avec la région « multimédia lien social et usages innovants »



- organiser, faciliter le travail en réseau et les coopérations des acteurs des PAPI et cybercommunes
- mutualiser les moyens à l'échelle d'un territoire (ateliers de sensibilisation, réseau de visio-centres...)

dans un souci permanent de **développement durable**

- encourager l'usage des logiciels libres qui permettent un accès pérenne et à faible coût aux outils du multimédia
- prendre en compte la durée de vie et les consommations des matériels informatiques
- favoriser le travail à distance pour limiter les déplacements
- élargir l'accès aux services publics autour des lieux d'accès publics
- développer le lien social dans les quartiers avec le numérique
- élargir les biens communs en encourageant la mutualisation des contenus qui rend possible la réutilisation

avec la volonté de **contribuer à l'image de métropole innovante** de Brest

- diffuser les bonnes pratiques et usages innovants à l'échelle francophone
- s'impliquer dans des réseaux régionaux et nationaux sur nos domaines de compétences reconnus

Des actions et moyens de mise en œuvre

Soutenir et développer les dispositifs existants :

- Poursuivre le maillage de la ville par le réseau de PAPI et la mise à disposition partagée d'équipements multimédia
- Mettre en place un dispositif de visio-centres qui maille le territoire pour favoriser le travail à distance
- Soutenir et accompagner les projets d'usage multimédia des associations et équipements de quartiers à l'image des 250 projets soutenus depuis 2000 via le dispositif de l'appel à projets annuel avec une attention particulière aux publics éloignés des TIC.
- Poursuivre un soutien à l'expression multimédia : aide à l'édition des journaux de quartiers, soutien aux initiatives d'expression multimédia, ateliers de sensibilisation aux outils, organisation de rencontres : collectif de journaux de quartier, écrits écrans publics,...

Assurer des services :

- Assurer une assistance technique aux PAPI et aux porteurs de projets multimédia
- Assurer un service de prêt de matériel multimédia mutualisé pour les associations
- Organiser des ateliers, supports de l'appropriation sociale des outils numériques et participer aux débats sur les enjeux de société (protection des données personnelles, biens communs, jeunes et outils numériques...)
- Mettre à disposition des ordinateurs recyclés qui équipent des dizaines d'associations chaque année.



Monter, accompagner, coordonner, animer des projets structurants sur le territoire :

- Mise en œuvre du projet «Internet et multimédia en pays de Brest, usages innovants et lien social sur les territoires »
- Expérimentation du projet la Ruche, un réseau social territorial
- « Internet en habitat social » : diffusion accompagnée de l'Internet mutualisé à bas coût dans l'habitat social
- Accompagnement du projet « Médiation, multimédia et lien social des personnes en situation de précarité » porté par le CCAS
- Projet « Libre-a-Brest » pour une diffusion accompagnée du logiciel libre dans la cité
- Médiablog pour une diffusion accompagnée de contenus multimédias en ligne sur Brest, le pays et au delà avec l'apport de financements extérieurs
- Animation et diffusion de « Wiki-Brest »
- Accompagnement du projet « Brest sans fil » avec la mise en place de bornes wifi dans les espaces multimédia
- Accompagnement à la mise en place de sites Internet de quartier
- Projet de chantier d'insertion pour le recyclage d'ordinateurs mis à disposition d'associations ou de familles défavorisées

En transversalité sur la ville et l'agglomération

- Faciliter la mise en réseau des acteurs et le travail collaboratif des acteurs locaux facteur d'efficacité et de dynamique locale,
- Observer, évaluer, étudier les dispositifs, les usages, les usagers et les non usagers
- Accompagner la diffusion des méthodologies coopératives et l'usage innovant des outils numériques (systèmes de publication, écriture collaborative, usage du son et de l'image, géolocalisation...) vers les autres acteurs de la collectivité et des acteurs de la cité
- Participer aux réseaux régionaux ou nationaux : Mégalis Bretagne pour le numérique et la vie dans la cité, le Réseau des Usages en Bretagne d'Internet, Créatif pour l'accès public en France, AVICCA pour les usages et le numériques social, April pour le logiciel libre...
- Organiser tous les deux ans le Forum des usages coopératifs à Brest, rencontre nationale.



COUP DE PROJECTEUR SUR TROIS INITIATIVES INNOVANTES ACCOMPAGNEES PAR LA VILLE DE BREST

1er Exemple :

Un projet aidé dans le cadre de l'appel à projets de la ville de Brest

Intergénération Brest

Le projet :

D'un côté, Jimmy, Benoît, Nayla, Mathieu, Mickaël, Anthony ..., des collégien-ne-s un peu en marge de l'école, car pas bien supporté-e-s par l'Institution scolaire, majoritairement pour des problèmes de comportement (absentéisme, incivilités, violences ...). De l'autre, Marie-Antoinette, Yvonne, Victor, Joël, Simone ..., des personnes âgées vivant en résidence ou y pratiquant des activités, des personnes un peu en marge de la vie collective. Deux mondes qui ne se côtoient sans doute jamais, même pas par les hasards de la vie. Et pourtant ...

Durant trois mois, ces deux publics que tout sépare se sont rencontrés autour d'Internet. Après une initiation à l'utilisation d'Internet puis au rôle de formateur-trice par l'Association Infini, des élèves du Dispositif relais Kerbonne se sont rendus deux fois par semaine à la Résidence Louise Le Roux pour faire découvrir "l'ordinateur" et Internet à quelques personnes âgées. Etonnante cette accroche dès la première séance ; la rencontre s'est produite : écoute, tolérance face aux différences, rires, respect. Pas facile pour une femme de 86 ans d'utiliser pour la première fois de sa vie le clavier et la souris. Qu'importe si elle laisse traîner son index sur une touche, ce qui amène des lignes entières de la même lettre, le formateur est là. Il efface toutes ces lettres superflues et l'instant d'après il refera à nouveau sans doute cette opération, pour clore ensuite la séance en disant : " Tu as fait des progrès Marie-Antoinette". Et puis les séances se sont succédées, le plaisir de se retrouver, de relever le courrier électronique apportant un petit mot réconfortant d'un élève ou un courriel de la famille, le plaisir de surfer sur des sites choisis ensemble. L'occasion pour Victor, autour d'un site sur l'anniversaire du Débarquement d'évoquer l'année de ses 19 ans à Benoit qui découvre que ce vieux monsieur avait songé à prendre le maquis.

Et quand une élève traînait un peu pour arriver au cours car à 80 ans certains matins sont aussi difficiles, Mickaël ou Mathieu allait la chercher à domicile ; clin d'œil à l'absentéisme scolaire



Texte de Monique Argoualc'h, extrait de la jaquette du reportage consacré au projet intergénérationnel mené en 2004 entre les jeunes en rupture scolaire du dispositif relais et la résidence Louise Le Roux de personnes âgées à Brest.

Le public

- Les élèves du Dispositif Relais Rive Droite (collégien-ne-s entre 12 et 16 ans entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages voire une déscolarisation.)
- Des personnes âgées résidant de manière permanente à la résidence municipale « Louise Le Roux », et de manière temporaire à la résidence municipale « Antoine Salaün »,
- Des personnes âgées habitant à domicile dans le quartier de Recouvrance, adhérents ou non au Club du Landais, dont le siège se trouve au sein de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Louise LE ROUX ».

*Une initiative de Monique Argoualc'h,
enseignante*



*Dispositif Relais, Collège Rive Droite, Brest,
France*

monique@argoualc'h.fr

<http://www.intergenerations.infini.fr/>



Texte de la chanson du film « Intergénération.brest, la rencontre »

OUVRIR CES MAINS, OUVRIR SON CŒUR APRIRE LE SUE MANI, APRIRE IL SUO CUORE

Jean-Luc Roudaut

Jean-Luc Roudaut

Ouvrir ses mains, ouvrir son coeur
Comme ça à l'autre, comme ça pour rien
Donner du temps ouvrir les yeux
Prendre son temps penser à eux
Ecrire ensemble des lendemains
Comprendre les rides sur leurs mains
En faire une force d'aller plus loin
De partager mettre en commun

Et envie de donner aux autres
Et de partager avec eux
Des moments d'une vie qui ondule
de prolonger encore un peu
Et quand on sait s'ouvrir aux autres
C'est le respect pour ses vieux
Qui voient toute leur vie qui défile
Dans la lumière de vos yeux

Et mettre bout à bout nos vies
C'est l'expérience qui nous construit
Apprendre à dessiner ensemble
Et même si leurs mains un peu tremblent
Mettez les vôtres sur les leurs
Leurs rires effaceront vos peurs
Et votre jeunesse malhabile
rallumera un peu leurs cœurs

Apprendre à regarder les autres
Au-delà de leurs différences
Et que vos vies en devenir
Profitent de leurs expériences
Que ce transfert de connaissances
Soit pour vous tous comme une envie
D'écrire dans le miroir de l'autre
Ces quelques pages de votre vie

Aprire le sue mani Aprire il suo cuore
Cosi per l'altro Cosi per niente
Dare del suo tempo Aprire gli occhi
Prendere il suo tempo Pensare a loro
Scrivere insieme il giorno dopo
Capire le rughe sulle loro mani
Farne una forza per andare più avanti
Per dividere, mettere in comune

e avere voglia di dare agli altri
Di dividere con loro
Momenti di una vita che ondeggia
Di prolungare ancora un po
e quando sappiamo aprirsi agli altri
E il rispetto per i suoi anziani
Che vede tutta la loro vita passare
Nella luce dei vostri occhi.

e mettere les nostre vite testa a testa
E l'esperienza che ci costruisce
Imparare a disegnare insieme
Anche se le loro mani tremano un po
Mettete le vostre sulle loro
Le loro risate cancelleranno le vostre paure
E la vostra gioventù inabile
Riaccenderà un po i loro cuori.

Imparare a guardare gli altri
Al di là delle loro differenze
Che le vostre vite future
Approfittino delle loro esperienze
Che questo trasferimento di conoscenze
Sia per tutti voi come un desiderio
Di scrivere nello specchio dell'altro
Queste alcune pagine della vostra vita



2è Exemple :

Médiation multimédia, Isolement social et précarité : « Repères dans la cité »

Le projet :

Depuis 2007, la ville de Brest accompagne la mise en réseau des professionnels et bénévoles de l'isolement social. Pour améliorer la communication entre acteurs du réseau et vers les usagers, l'idée de créer un site d'information émerge mais très vite d'autres usages sont imaginés en réponse à un objectif social : utiliser le son, la vidéo, l'image....et leurs mises en ligne comme outil de reconquête de l'estime de soi, de développement du lien entre les personnes...

Le multimédia est alors pensé comme un nouveau support de médiation pour rompre l'isolement des publics mais aussi comme un outil de mise en réseau des professionnels et des bénévoles œuvrant avec ces publics isolés.

Le projet comprend la mise en place d'outils de travail et de co-publication mais aussi l'indispensable accompagnement du groupe Isolement Social dans la conception, la création et l'animation des outils en ligne.

Le service Internet et Expression Multimédia a joué un rôle important d'interface entre le groupe, le développeur et la graphiste, estompant ainsi la dimension technique de la démarche. Cet accompagnement, mis en adéquation avec le projet du réseau, concernait :

- La découverte des types d'outils existants, une façon d'interroger les contenus de leur projet
- Une aide au choix de l'outil en fonction des besoins identifiés
- L'écriture du cahier des charges (à destination du développeur)
- Une aide à la collecte de données auprès des structures
- Le choix du développeur et le travail sur l'accessibilité du site
- La formation des membres du réseau à l'outil (à destination des 120 associations du réseau)

Un an après les premiers échanges, le site Repères dans la cité a vu le jour :

<http://www.reperes-brest.net/>.



Aujourd'hui, le site compte **60 administrateurs** qui mettent en ligne en toute autonomie, les descriptions de leur structure et leur actualité.
Les ateliers d'initiation à l'utilisation du site continuent. De son côté, le CCAS intègre le site comme support d'animation du réseau et s'est approprié d'autres outils de travail à distance (wiki) pour les groupes thématiques et le groupe de pilotage.

Les usages des TIC se diffusent progressivement, mais au rythme des intervenants sociaux, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

Le projet : http://www.a-brest.net/IMG/pdf/le_projet.pdf

Le bilan à un an : <http://www.a-brest.net/article5540.html>

L'exemple en ligne de l'Association « Entraide et Amitié » : La maison en photos : <http://www.reperes-brest.net/Maison-Entraide-et-Amitie.html>

Les [photos du lancement officiel du site](#) par les acteurs du réseau Isolement social qui a eu lieu le **25 novembre 2009 au Fourneau**. Le site a été présenté par les professionnels et bénévoles du groupe communication.



Introduction par Marc Coatanea, Adjoint au maire chargé des affaires sociales et Michel Briand, élu en charge de l'Internet et l'expression multimédia à Brest.

Carole Touche,, Coordinatrice du groupe communication



L'équipe de l'association «Entraide et amitiés»



3^e Exemple :

Internet pour tous à Kérourien : L'accès accompagné à Internet à 1€/mois/logement

Le projet :

Le projet Internet pour tous en habitat social fait partie de la politique globale de la collectivité en matière d'aménagement numérique du territoire et s'inscrit en continuité de la politique locale d'appropriation sociale d'Internet et de Multimédia.

En complément de la mise en place d'infrastructures réseaux et de la résorption des zones blanches, l'axe du numérique social a pour objet de faciliter l'accès aux usages de l'internet et du multimédia aux personnes qui en sont socialement éloignées dans les quartiers d'habitat populaire.

Le projet Internet pour tous en habitat social consiste à permettre aux habitants des logements sociaux de bénéficier d'un abonnement à Internet, à moindre coût (2 Mb/s pour 1€ par mois/logement) et d'être accompagnés pour la mise en route de la connexion, la découverte et l'appropriation des usages.

Dans cette perspective, **une expérimentation a été proposée au sein du quartier de Kérourien** (590 logements sociaux). Elle comprenait deux dimensions :

1. **L'offre collective d'accès à Internet à 2Mb/s** (gratuite pendant l'expérimentation)

Un dispositif d'accompagnement renforcé sur 3 volets

- **Un accompagnement à l'installation et aux usages de l'internet**
 - L'installation à domicile du matériel à domicile (branchement, réglages...)
 - L'appropriation des outils et des usages via des ateliers, des temps d'échanges informels sur l'espace multimédia, au local associatif du quartier, dans la rue
- **Un accompagnement juridique pour comprendre les contrats des opérateurs et leur permettre aux habitants de faire des choix.**

Ce travail a été réalisé avec l'association des locataires du quartier également association de défense des consommateurs.



- **Une aide à l'équipement : l'acquisition d'ordinateurs pour 40 ou 70 €**

Partenariat avec une recyclerie associative. Diffusion d'ordinateurs sous windows et sous logiciels libres.

Après une année de mise en œuvre le vote positif du 8 octobre 2010 à 61% permet d'adopter ce service, et d'envisager son extension sur l'agglomération,

C'est à nouveau une posture de « facilitateur », de médiateur qui a été adoptée pour permettre à un ensemble d'acteurs aux objectifs parfois divergents d'atteindre un même objectif.

Liens :

. Internet pour tous en habitat social : l'internet à 1 € adopté sur le quartier de Kerourien (Brest)

<http://www.a-brest.net/article6632.html>

. *Internet pour tous à Kérourien : bilan d'étape à mi parcours (mai 2010)*

<http://www.a-brest.net/rubrique88.html>

. *Evaluation du projet (Mars 2011) :*

<http://www.a-brest.net/article7418.html>

Contact :

Elisabeth Le Faucheur Joncour, Ville de Brest, 02 98 00 84 39

elisabeth.le-faucheur-joncour@mairie-brest.fr



LA POLITIQUE EDUCATIVE DE LA VILLE DE BREST

*Source : Ville de Brest, Alice Desprez,
Directrice Education-Enfance-Socioculturel*

L'action éducative de la Ville de Brest peut se décliner simplement en trois axes :

- organiser et gérer des services aux familles et aux enfants : fonctionnement des écoles, gestion de la restauration scolaire et des haltes d'accueil, gestion des crèches et haltes-garderies, de 4 centres de loisirs maternels etc. (interventions en régie),
- soutenir les acteurs de l'éducation en leur apportant des concours matériels, humains, financiers, du conseil et de l'expertise,
- fédérer les acteurs et animer une démarche d'éducation partagée.

Cette triple approche des questions éducatives place la Ville dans une situation à la fois d'opérateur et de facilitateur, afin que des axes forts d'intervention puissent être dégagés et partagés largement sur un même territoire au service des enfants et de leurs familles.

Dans ce cadre, la démarche Projet Educatif Local est centrale pour la Ville, parce qu'elle interroge sur les pratiques et la cohérence des interventions.

Le Projet Educatif Local

Le Projet Educatif Local est une démarche globale d'animation, qui s'appuie sur la mobilisation des acteurs de terrain impliqués dans des interventions auprès de l'enfant, du jeune et de leur environnement.

Initiée par la Ville en 1999, la démarche de Projet Educatif Local a évolué au fil des ans. En 2006, la démarche a été largement adaptée, en capitalisant les acquis du partenariat et en prenant en compte l'évolution des politiques de développement éducatif.

En effet, celles-ci (PEL, Dispositif de Réussite Educative) intègrent désormais une approche complète du développement harmonieux de l'enfant avec la *notion de continuité du parcours éducatif de l'enfant*.

Cette démarche a déjà conduit à des évolutions importantes : harmoniser les interventions sur les territoires, améliorer le partage d'information entre les services, se doter d'objectifs communs, être à l'écoute des partenaires

■ Historique

En 1999, la circulaire interministérielle (Education Nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Ville) du Contrat Educatif Local visait à la convergence et à la



mise en cohérence des activités de l'enfant et du jeune en dehors des apprentissages scolaires.

Il n'était pas question d'aborder uniquement la question des résultats scolaires mais de tout ce qui concourt à cette réussite de la scolarité et notamment les compétences complémentaires telles que la créativité, la maîtrise des nouvelles technologies, l'expérimentation, ...

Cette circulaire a conduit les acteurs, soucieux de l'action publique dans le domaine de l'éducation, à s'interroger sur :

- Les objectifs éducatifs à atteindre
- La démarche à mettre en œuvre

C'est ainsi que la Ville de Brest a pris l'initiative pour l'élaboration d'un Projet Educatif Local. La démarche fut de ne pas prendre en compte uniquement le temps scolaire et périscolaire, mais d'élargir à tous les temps de vie de l'enfant. Ce choix a amené la Ville à s'interroger sur :

- Les partenaires concernés,
- L'échelle du territoire de mise en œuvre,
- Les relations possibles entre le temps scolaire et le temps libre,
- Les priorités,
- L'horizon éducatif visé.

Un travail réalisé entre tous les partenaires, pendant un an a permis de définir les principales orientations possibles du Projet Educatif Local pour avancer unis, dans l'intérêt des enfants et des jeunes brestois.

Par ailleurs, la Ville a souhaité prendre le temps de construire un Projet Educatif Local sur des bases solides, sans brûler les étapes. S'appuyant sur un certain nombre de constats :

- Pas de vision claire de l'éducation au sens large
- Des opérateurs nombreux et appartenant à des milieux différents

L'Etat des lieux a fait apparaître :

- ↳ Une offre éducative importante
- ↳ Une offre quantitative très inégale selon les territoires
- ↳ Une offre très inégale à l'intérieur d'un même secteur
- ↳ Rupture entre le temps de l'enfance et le temps de l'adolescence
- ↳ Isolement et fragmentation du pôle pluriactivité (CLSH)
- ↳ Pôle scolaire inégalement développé



↳ Peu d'implication des parents

↳ Différenciation sociale des publics des différentes actions

↳ L'importance de la délégation de l'offre éducative à des structures ou associations

Les élus ont choisi d'engager la démarche de projet, non pas à l'échelle globale de la ville, mais à l'échelle de territoires à dimension humaine.

La Ville a ainsi été partagée en 7 territoires (les 7 quartiers)

L'idée maîtresse est de partir des préoccupations et analyses des territoires pour alimenter le Projet Educatif Local de la ville.

A la lumière du paysage révélé par l'état des lieux, une question s'est posée :

Quels sont les enjeux que l'on peut identifier pour la Ville ?

- Augmenter le volume d'activités ?
- Améliorer la pertinence et l'efficacité des actions?
- Construire une véritable stratégie en fonction des difficultés socio-économiques des quartiers ?
- Structurer et développer l'offre de proximité dans les différents quartiers ?
- Valoriser et poursuivre avec les préados, les acquisitions réalisées précédemment ?
- Vérifier la pertinence entre l'importance de l'offre et la réalité des problèmes d'échecs scolaires ?

Le Projet Educatif Local se devait de répondre un triple enjeu :

- Inscrire les enfants et les jeunes, notamment ceux rencontrant les difficultés les plus grandes ou risquant d'en rencontrer, dans **des parcours éducatifs cohérents et concertés**.
- Répondre à **des besoins identifiés** à partir d'un **diagnostic partagé** entre les différents « acteurs éducatifs ».
- Impliquer l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés dans **une démarche territorialisée**

Une fois le diagnostic partagé, le Projet Educatif Local a mûri entre les différents partenaires institutionnels et associatifs. Ceux-ci sont parvenus à l'élaboration d'un document de référence comprenant:



1 - Les valeurs éducatives portées par le PEL de Brest :

- « *Le respect de soi et des autres, une valeur à la fois individuelle et collective* »
- « *La socialisation et la citoyenneté, des valeurs centrées sur le collectif* »
- « *La reconnaissance du rôle des parents et le partage du travail éducatif* »

A ces valeurs fondamentales du PEL s'ajoutent deux priorités transversales qui guident l'ensemble des acteurs et des actions :

- **La solidarité**
- **La mixité sociale**

2 - Les compétences essentielles que les acteurs éducatifs souhaitent voir acquises par l'ensemble des enfants et des jeunes :

- **Les compétences de base :**
"lire, écrire", "comprendre, s'exprimer, écouter, communiquer" et plus largement *"avoir une connaissance de la société"*
- **Les compétences favorisant le "vivre ensemble :**
"Accepter la différence", "négocier, coopérer, se faire comprendre" et *"savoir se situer dans un groupe"*
- **Des attitudes générales constructives et dynamiques :**
"Eduquer au choix, apprendre à gérer ses frustrations", "avoir des envies, des rêves, au-delà de l'immédiat"



© 2008 Julien Ogor

▪ Le Projet Educatif Local 2008-2014

Les partenaires éducatifs de Brest (Ville de Brest, communauté urbaine, Département, CAF, Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale), dans le cadre de la démarche de Projet Educatif Local, se sont fixés un certain nombre d'orientations, afin de mettre en œuvre une



véritable politique éducative au niveau de la Ville destinée à tous les enfants brestois. Pour rappel, celles-ci sont :

- . Favoriser l'accès de tous aux savoirs, au sport et à la culture,
- . Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité,
- . Accompagner chaque enfant et sa famille, afin de construire son parcours éducatif jusqu'à la jeunesse,
- . Poursuivre les dynamiques éducatives collectives au niveau des quartiers,
- . Promouvoir une réflexion permanente de façon à prendre en compte les réalités juvéniles dans la définition des contenus et modes éducatifs,
- . Porter une attention particulière aux publics fragilisés ;

Les chantiers prioritaires en 2010



- 1^{er} chantier : le public adolescent :

L'enquête sur le temps libre des collégiens a permis aux professionnels de l'éducation de mieux prendre en compte ce public. On peut percevoir une meilleure prise en compte du public adolescent, même si l'animation d'une réflexion à partir des résultats de l'enquête est parfois difficile à mener.

- 2^{ème} chantier : L'observatoire de la Petite Enfance :

L'observatoire de la Petite Enfance est en voie d'achèvement, les données sur l'offre d'accueil sont stabilisées, les données sur la demande d'accueil restent à préciser, en particulier pour les enfants entre 2 et 4 ans.

- 3^{ème} chantier : Accompagnement et place des parents dans l'éducation :

Plusieurs projets sur cette thématique se développent et les méthodes pour faire participer les parents sont diverses, il nous faut maintenant dans le



cadre du PEL, capitaliser les différentes expériences, en tirant les enseignements pour développer une véritable dynamique de participation des parents.



▪ **Mômes en Fête 2010 : Un exemple d'action coordonnée par la ville de Brest et ses partenaires**

Dans le cadre de son Projet Educatif Local, la Ville de Brest et de nombreux partenaires ont proposé aux enfants et à leurs parents : "Mômes en Fête", un festival qui s'est déroulé dans les quartiers de Brest et qui s'est achevé au Quartz, les 20 et 21 novembre.

Mômes en Fête est conçu pour devenir un rendez-vous régulier autour de l'enfance qui doit se dérouler tous les deux ans. Il s'agit, au travers de différentes animations festives et participatives d'offrir aux enfants la possibilité de mieux connaître l'existant en terme de loisirs et d'activités sportives, culturelles, citoyennes, etc.

Les objectifs de ce rendez-vous :

- créer un rendez-vous régulier autour de l'enfance
- donner une place aux enfants dans la ville
- montrer la place qu'ils (ont) devraient avoir
- valoriser les projets développés
- valoriser l'action de la ville (Valorisation des projets en transversal □ interservices)
- temps festif, convivial, participatif avec un thème commun chaque année,
- questionner, réfléchir sur les droits de l'enfant
- rééquilibrer la place des différents acteurs agissant sur l'enfance

Pour sa première édition, « Mômes en Fête » a choisi de placer cet événement sous le signe de la bande dessinée. Après des animations dans les quartiers, le festival « Mômes en Fête » a trouvé sa conclusion festive au Quartz de Brest qui, pour l'occasion, fut transformé en un gigantesque terrain de jeux et de spectacles.



Au programme : contes, BD, musiques, dessins, jeux, arts plastiques, sports, danse, roller, lecture, cirque, chansons, théâtre et concert. Plus de 3 000 personnes se sont déplacées sur les deux jours d'animations au Quartz.



© 2010 Dominique Leroux

▪ Les actions 2010 menées dans le cadre du Projet Educatif Local

Précision méthodologique : les actions qui ont servi à établir les différents bilans sont celles qui ont donné lieu à l'écriture d'une "fiche projet" (avec ou sans demande de financement). Le nombre d'actions développées sur les territoires ne présage en rien de la dynamique territoriale. En effet, une action mobilisant beaucoup de partenaires et qui dure sur une année est comptée comme une seule action.

Budget 2010 du PEL

Le budget global des 102 projets proposés est de 914 627 €. Dans ce total, on trouve :

- . La participation des porteurs du projet à hauteur de 625 714 € (qui correspond pour une majeure partie à la valorisation du partenariat et du bénévolat, des professionnels, de la mise à disposition de matériel ou de locaux, et des autres aides demandées),
- . Sur 288 913 € de subventions demandées dans le cadre du PEL, 261 998 € ont été accordés.

Via les 102 actions s'inscrivant dans la démarche P.E.L, le public concerné a été évalué à 15 943 personnes



Le Dispositif de Réussite Educative

Un outil de suivi individuel en faveur des enfants brestois les plus fragilisés

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) vise à donner leur chance aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, et à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement. Le DRE a également pour objectif de prévenir les ruptures dans les parcours de réussite.

Le Dispositif de Réussite Educative doit être compris comme un développement et un approfondissement de la dynamique du Projet Educatif Local pour ce qui concerne :

- la promotion de l'égalité des chances,
- l'individualisation du suivi des enfants les plus fragilisés.

La mise en place du dispositif de réussite éducative sur la Ville de Brest est le fruit d'une réflexion partagée entre les institutions partenaires du PEL (Ville de Brest, CCAS de Brest, Brest-métropole océane, Conseil général du Finistère, Inspection Académique du Finistère, Direction Départementale de la Jeunesse et des sports du Finistère, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Finistère et Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère).

Ce travail partenarial a permis d'aboutir à une définition partagée de la réussite éducative qui réfute l'idée d'une norme universelle de la réussite.

Pour l'ensemble des partenaires, la notion de **réussite éducative** se décline en **quatre axes** :

- l'estime de soi et la confiance en soi,
 - la capacité à vivre en société et à entrer en relation avec autrui,
 - l'acquisition d'une capacité d'insertion scolaire et professionnelle,
 - la mise en œuvre d'un projet personnel.
- Les objectifs prioritaires du projet sont :
- placer l'enfant et sa famille au centre du dispositif,
 - permettre une approche globale et concertée de l'enfant et mettre en place des actions personnalisées et cohérentes,
 - agir en faveur des enfants qui sont le plus en situation de fragilité par rapport à la réussite éducative,
 - redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants en perte de confiance,
 - être en capacité, pour chaque institution, de réinterroger ses pratiques au regard des difficultés rencontrées par certains enfants,
 - prévenir les situations de difficulté au sein des parcours éducatifs.



Le dispositif de réussite éducative s'inscrit pleinement dans la démarche engagée dans le cadre du PEL à laquelle il apporte une véritable valeur ajoutée pour 4 raisons :

- le DRE permet une approche individuelle en direction des publics les plus fragilisés : il s'agit des enfants qui résident ou qui sont scolarisés dans les Zones Urbaines Sensibles, Zones d'Education Prioritaire et quartiers prioritaires du Contrat de Ville ;
- le DRE offre un cadre et une coordination sur l'ensemble des territoires ;
- le DRE fonctionne dans le cadre d'une charte déontologique qui définit les principes éthiques pour réunir les différents acteurs et aborder les situations individuelles dans le respect des droits des enfants et jeunes suivis et de leurs familles ;
- le DRE offre des moyens pour mettre en action des parcours de réussite éducative en proposant aux enfants des réponses individuelles grâce à une offre éducative et des projets innovants.

▪ Réalisations 2010

Quelques chiffres 2010 :

- 560 situations d'enfants ont été examinées par les équipes de réussite éducative,
- 334 enfants ont bénéficié d'un parcours individuel de réussite éducative
- une classe passerelle a ouvert ses portes dans un quartier populaire de la ville : la classe passerelle accueille des enfants de 2-3 ans n'ayant pas ou peu fréquenté de structures collectives auparavant
- Des projets ont été développés sur les territoires à partir des besoins des enfants suivis en parcours individuel dont le projet « Offre éducative diversifiée » pour 25 enfants (Atelier cirque, d'expression artistique, d'écoute musicale...),

L'action socioculturelle dans les quartiers

Le service Action associative et Jeunesse intervient sur les missions suivantes : l'accompagnement et le soutien de la vie associative, l'animation socioculturelle dans les quartiers, l'accueil éducatif et l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes, l'accès aux loisirs des publics en difficulté, la promotion des personnes et des projets collectifs. Il intervient dans le domaine de la jeunesse au titre de la coordination des actions jeunesse, de la valorisation des projets individuels et collectifs et de la participation des jeunes.

L'action du service s'exerce notamment dans les domaines suivants :

- soutien au développement de la vie associative : attribution de subventions, mise à disposition de locaux, organisation de la formation des bénévoles,



- coordination du Temps Libre de l'Enfant : participation aux groupes Projet Educatif Local, suivi des centres de loisirs associatifs, formation des animateurs, suivi d'animations spécifiques,
- coordination Jeunesse : coordination et suivi de l'action de l'association Loisirs Jeunes sur les quartiers, activités du Conseil local de la Jeunesse, soutien aux associations de jeunes, ...
- suivi technique et financier des relations avec les associations socioculturelles de quartier



© 2011 Yvan Breton

▪ Soutien au développement de la vie associative

L'unité "Vie Associative" accompagne les démarches de création d'associations en assurant une fonction d'accueil, de conseil, de mise à disposition de documents nécessaires à la création d'une association. Par ailleurs, les 1 210 associations brestoises recensées fin 2010 dans la base associative de la Ville de Brest trouvent auprès du service Action associative et Jeunesse le soutien matériel et financier nécessaire à l'accomplissement et à la valorisation de leurs projets.

▪ Formation et conseil des bénévoles (Mission d'Accueil et d'Information des Associations)

Convaincue que la formation des bénévoles participe à l'éducation populaire, la Ville de Brest a, depuis 1991, souhaité apporter son appui au tissu associatif. Cet accompagnement est une démarche essentielle dans un secteur qui affiche une belle vitalité (puisque l'on recense 1210 associations brestoises fin 2010 dans la base associative de la Ville de Brest) et qui, en même temps, doit en permanence se renouveler pour mieux répondre à ses missions et à la demande des brestoises.

▪ La mise en œuvre du lieu d'accueil et de conseil des associations

Le service assure, outre la formation des bénévoles, la fonction d'accueil, de conseil et d'accompagnement des associations : Information, conseil juridique...



▪ Equipements de quartiers - Investissements

La Ville, propriétaire des équipements socioculturels et copropriétaire avec la Caisse d'Allocation Familiale de trois centres sociaux, gère la totalité des travaux.

Le montant des crédits engagés pour les travaux dans les équipements socioculturels s'élève à 1 104 239 € et le taux de réalisation est de 77,91 %.



- Relations avec les équipements et associations conventionnées, suivi administratif et financier
- Développement des outils d'aide à la décision pour les élus et services en matière d'attribution de subventions

Depuis 2004, la mission du conseiller de gestion à la vie associative repose sur la création d'outils d'analyse financière dont la finalité est une meilleure efficacité de l'utilisation des fonds publics.

▪ Caractérisation des territoires

L'objectif de cette démarche doit permettre d'orienter les interventions publiques, notamment dans le cadre du conventionnement avec les équipements et associations et dans celui du Projet Educatif Local. Elle s'appuie sur la connaissance partagée des besoins des habitants en matière d'animation sociale, d'action socioculturelle et socio-éducative qui se construit sur le croisement de données objectives (statistiques) et de données qualitatives (expertise des professionnels et bénévoles des quartiers).

Coordination du Temps Libre de l'Enfant

La coordination Temps Libre de l'Enfant a pour mission :

- d'assurer le suivi des associations conventionnées pour ce qui concerne les activités et projets de loisirs à destination des enfants,
- d'animer le partenariat avec les associations et structures proposant des activités en direction des enfants,
- d'accompagner et d'impulser une évolution de l'offre.



▪ Accueils de Loisirs

Brest compte aujourd'hui 20 accueils de loisirs associatifs accueillant environ 800 enfants de 3 à 12 ans pour un total de :

- 100 540 journées / enfants pour les périodes mercredis, petites vacances et été
- 121 983 journées / enfants si on rajoute le temps périscolaire (matin, midi, soir).

▪ Accueil éducatif - Accompagnement scolaire

Proposée par 27 associations et structures de quartier, cette activité accueille plus de 400 enfants chaque soir. La mise en place de l'accompagnement éducatif dans les quatre écoles en ZEP (Langevin, Pen-ar-Streat, Jean de la Fontaine, Dukas) a modifié l'organisation de ce temps sur les quartiers concernés.

▪ Projets spécifiques

Arts du Cirque

La dynamique se poursuit avec plusieurs accueils de loisirs qui travaillent sur cette thématique depuis plusieurs années avec l'association Dédale : PL Pilier Rouge, PL Bergot, MPT Kerinou, CS Pen ar Creach, PL Sanquer, PL Cavale Blanche.

Des temps de formation sont proposés aux animateurs ainsi que des ateliers pour les enfants des accueils de loisirs ; ces ateliers sont co-animés par les intervenants de Dédale et les animateurs formés.

Activités scientifiques et techniques

Les projets entre les centres de loisirs et les Petits Débrouillards se développent à partir des Cités débrouillardes et de la Ligue du Débrouillobus sur les quartiers de Pontanézen, Kerbernier, Kerourien, Kergoat à Bellevue.



Coordination Jeunesse

La politique jeunesse de la collectivité : 2009 fut une année centrée sur l'accompagnement de l'élue autour de la méthodologie à appliquer pour une réflexion sur la politique jeunesse à mettre en œuvre. En 2010, trois étapes de travail ont été organisées dans l'objectif de passer de réponses techniques portées par les différents acteurs à un projet global, lisible et partenarial. Ce travail s'est fait avec la participation des acteurs de la jeunesse brestoise, des institutions, ainsi que des services de la collectivité impliqués dans les actions jeunesse.

Le travail de construction d'une politique jeunesse portant sur les compétences Ville et Bmo se poursuit en 2011 avec la définition des actions à conduire. D'ici la fin de l'année il est également question de formaliser le partenariat interinstitutionnel autour de la jeunesse.

Les secteurs jeunes

Le suivi des secteurs jeunes des associations gestionnaires d'équipements de quartier : l'année 2010 a permis de renforcer le travail de suivi et d'accompagnement des secteurs jeunes des équipements de quartier. Un regard plus précis sur les projets, l'encadrement, l'organisation, les activités et les publics concernés a permis de nourrir le travail en cours autour de l'élaboration des nouvelles conventions.

Pour information :

- 19 041 journées / jeunes pour les périodes mercredis, samedis et vacances scolaires.
- 23 578 journées / jeunes si on rajoute le temps périscolaire.

La valorisation des jeunes reste un axe fort pour la Ville, la coordination jeunesse la décline toujours au travers des dispositifs de soutien, de l'organisation d'événements et de l'animation d'espaces d'expression :

Le soutien aux projets jeunes

Le dispositif coup de pouce enregistre, en 2010, 32 projets concernant 71 porteurs de projets. La Ville a accordé 22 150 €, soit une moyenne de 692 € par projet. Sur l'ensemble des projets, 12 relèvent de la culture et ont été menés au niveau local (musique, danse, photos, patrimoine, vidéo). Les échanges à l'international (envie d'aller à la rencontre de l'autre) (20) sont mis à l'honneur.



Le soutien aux associations de jeunes

Le dynamisme associatif que l'on observe à Brest se retrouve dans la pratique des jeunes. La coordination Jeunesse accompagne le montage d'associations de jeunes et suit avec intérêt leur évolution et pérennisation, avec la caractéristique liée à la jeunesse : l'engagement reste ponctuel, soumis aux parcours du jeune vers son entrée dans l'âge adulte, notamment en terme de mobilité. La coordination Jeunesse a entamé des démarches de partenariats avec les services internes à la collectivité pour aborder ces questions de pérennisation d'associations.

En 2010, ce sont une vingtaine d'associations qui ont été accompagnées dans leurs démarches. Enfin, deux associations de jeunes ont été subventionnées pour un montant total de 1 800 €.

Le Conseil Local de la Jeunesse

Le Conseil Local de la Jeunesse reste un espace de participation des jeunes à la vie locale. Il incarne la volonté de la Ville de reconnaître la participation des jeunes à la vie locale. Après avoir accueilli la consultation des étudiants en 2009, qui a abouti à l'organisation de la Déambule, ses activités ont été mis en veille en 2010 au regard du plan de charge conséquent imposé par le travail autour de la dynamique jeunesse et du nouveau conventionnement. La participation des jeunes à la vie locale reste un objectif important identifié par la collectivité dans le cadre du travail autour de la dynamique jeunesse. Aussi, il conviendra de réfléchir à l'organisation et aux outils à mettre en place pour faciliter cette participation.



© 2010 Dominique Leroux

